

Elles témoignent

Aline

« C'est le monde agricole... »

Je ne me sens pas spécialement concernée par les problèmes liés au fait d'être une femme parce que je ne suis pas en difficulté par rapport à ça : dans ma famille c'est équilibré, je ne me sens pas surchargée.

Bien sûr j'ai ressenti des choses : un, je ne suis pas originaire d'ici et deux, je suis une femme. Et en plus je m'installe avec des chèvres angora, le truc de hippie ! Les gens ne connaissent pas. Ça marche bien, je suis contente, mais les éleveurs traditionnels, je pense qu'ils ont dû rigoler quand ils ont entendu mon projet sortir...

Pour l'eau, on est en ASA. On a des tours de rôle pour l'utilisation de l'eau : quatre jours toutes les deux semaines pendant lesquels tu dévies l'eau pour qu'elle arrive chez toi. Parfois quand c'est mon jour d'eau, je suis obligée de remonter parce que ça a été redévié. Je pense que c'est l'effet « nouvel installé ». Femme / homme je ne sais pas si ça aurait fait la différence. C'est le monde agricole...

Chantal

« Il faut faire abstraction »

Au début il faut faire ses preuves.

Les gens voient qu'on travaille, ils voient le temps qu'on passe, l'énergie qu'on met. Avec le temps tu gagnes le respect. Bon, si tu es une nana, le temps... il est double ! Il faut faire abstraction.

Femme et néorurale : la double peine ?

Marion

« Il y a beaucoup de violence »

Ma vie professionnelle m'a montré à deux reprises que le monde qui m'entoure n'est pas le monde des Bisounours, qu'il y a beaucoup de violence. Peut-être aussi qu'en tant que néorural, on arrive dans le monde agricole avec beaucoup de naïveté, du moins c'est ce que je retiens de mon expérience. C'est un monde dur, où il y a beaucoup de jalousie, de compétition, de machisme aussi.

Julie

« Je ne me sens pas très prise au sérieux »

Dans notre ASA il y a des femmes, mais en tant que propriétaire c'est mon compagnon qui y va : il connaît tout le monde.

Pour le moment je ne me bats pas pour y aller parce que je ne me sens pas très prise au sérieux. Peut-être qu'à un moment, avec mon bagage, je vais aller m'y affirmer. Je constate que les gens se dérident progressivement, du moment qu'ils voient qu'on fait quelque chose.

Véronique

« Il n'y avait pas de femmes bergères »

En 1977/78 ma place de femme pour devenir bergère a été très handicapante. Il n'y avait pas de femmes bergère. Quand j'ai contacté des paysans pour dire : « je veux garder vos brebis. », alors là les mecs, ils n'y croyaient pas : 1 mètre 50, parisienne et femme, c'était trop ! Maintenant il y a plus de femmes que d'hommes. Les paysans préfèrent embaucher des femmes. Plus rigoureuses, plus consciencieuses. Quand je me suis installée en chèvre à Réotier, je ne me suis pas davantage posé la question du genre. J'étais dans ma bulle là-haut, je faisais mon job.

J'ai entendu à plusieurs reprises : les néo-ruraux de toute façon c'est des branquignoles, si t'es pas né dedans tu ne peux pas. Je ne suis pas d'accord : quand bien même ils ne feraient que 5 ans, que 10 ans, l'important c'est que le territoire vive !

Brigitte

« J'étais une pièce rapportée »

En tant que femme, je n'ai pas rencontré de difficulté particulière. Dans le Buech, la première fois que je me suis installée, j'étais une « pièce rapportée ». Ici, le fait d'être la belle-fille des propriétaires, me donne une sorte de légitimité, comme si j'étais propriétaire en quelque sorte. Je l'utilise un peu pour me faire accepter. La difficulté est plus une histoire de néo-ruraux, d'étrangers. On le sent vraiment dans ces petits villages.

Se faire remplacer, quelles solutions ?

Le service de remplacement propose de prendre en charge toutes les démarches administratives pour embaucher un.e remplaçant.e.

Si vous ne connaissez déjà une personne qui peut vous remplacer, le service trouver la personne adaptée à votre ferme via sa liste de remplaçant.e potentiel.le (le service de remplacement recherche régulièrement des personnes, ne pas hésiter à les contacter).

L'adhésion est de 60 euros pour les + de 40 ans et de 40 euros pour les - de 40 ans. Attention le tarif est doublé si vous prenez votre adhésion après le 31 mars.

Différentes situations peuvent amener à se faire remplacer :

- une formation, un mandat professionnel et syndical :
6 €/heure pour les - de 40 ans,
7 €/heures pour les + de 40 ans
- les congés : 22 € par heure
- une maladie, un accident et un hospitalisation : 15 € par heure (les 60 1^{ers} jours puis 22 €/heure)
- les congés maternité, paternité, adoption : prise en charge totale par la MSA
- garde d'enfant malade : 4 €/heure
- Complément de main d'œuvre : 17 €/heure

A savoir : le coût du remplacement est entièrement pris en charge pour les sapeurs-pompiers volontaires.



Se sentir capable et légitime

22

Gaëlle

« Je suis la femme assumée »

Grâce à mon expérience de paysagiste, des tracteurs, ça fait longtemps que j'en conduis ! Je suis plutôt la plus à l'aise pour l'atteler, le dételer... J'ai fait une formation soudure du coup c'est moi qui soude... J'ai déjà passé toutes ces étapes et maintenant je suis la femme assumée ! J'ai un aspect hyper pratico-pratique. Je pense que c'est un gros atout pour nous. En tant que femme, il faut être super technique, montrer qu'on sait de quoi on parle. Je me blinde quand j'entre dans un magasin de bricolage. Ce que j'ai vécu avant est tellement énorme, là je ne me laisse plus du tout marcher sur les pieds.

Estelle

« Je ne suis pas vraiment une paysanne »

Comme je suis sur une activité saisonnière, je ne me sens pas forcément hyper légitime et puis, je ne produis pas d'alimentaire : ça ne se mange pas tout de suite. Parfois, j'ai ce sentiment : je ne suis pas vraiment une paysanne. Ça m'a beaucoup travaillée, maintenant je relativise un peu.

Aline

« La séparation est genrée »

Avant d'être chevrière, j'ai fait de la mécanique, j'ai appris. J'adorais ça, avoir les mains dans le cambouis. Ensuite la vie fait que tu ne peux pas tout faire. Et, malgré tout, la séparation est genrée. Quand même.

Lila

« Il y a un gars
et une fille »

Les lunettes du genre sont ouvertes mais malgré ça on se retrouve quand même dans des actions genrées. Je fais les papiers ; la fromagerie c'est plutôt les filles. Les tracteurs on apprend à les conduire mais les garçons savaient déjà les conduire en arrivant, c'est plus intuitif... On est quand même dedans. On n'est pas sur des schémas opposés, inversés. On y est hyper sensibles et on essaie d'y faire attention tous et de se laisser l'espace de formation et d'ouverture. La manière dont on a fait l'installation : il y a un gars et une fille installés, un gars et une fille en conjoint collaborateur. Je trouvais ça important symboliquement.

Julie

« Vous lui direz... »

L'autre jour je passais à la CREA (Coopérative Régionale d'Équipement Agricole) pour chercher une buse pour un pulvérisateur.

Le vendeur me dit : « Vous lui direz qu'il faut qu'il fasse doucement quand il démonte, qu'il fasse bien attention ». « Non mais en fait c'est moi qui vais le faire. » « Ah, bon, je vais vous le faire alors! » ...

Brigitte

« J'ai une
grande énergie
physique »

En termes de capacités physiques, je ne me suis jamais sentie limitée car j'ai une grande énergie physique. Et j'aime ça. Là où c'est plus compliqué, c'est tout ce qui est mécanique. C'est peut-être ma difficulté en tant que femme : je suis moins bricoleuse. Parce que c'est « un truc de mecs » ! Même à 67 ans je reste bloquée par ça. Du coup je n'aime pas ça. J'aimerais bien m'y mettre.

« J'ai un peu
un problème
de légitimité »

J'ai un peu un problème de légitimité dans ce que je fais. Je ne crois pas que ce soit lié au fait d'être une femme : c'est plutôt lié au fait d'être une intello revenue à la terre, de l'avoir fait un peu tardivement et de façon un peu informelle, un peu « en bricolant ».

23

Acquérir du foncier : la galère

Marion

« J'ai subi un empoisonnement »

Je suis installée hors cadre familial du coup je n'avais pas de foncier disponible. Je loue des bandes qui sont souvent incluses dans une culture ou en bordure. Mais je n'arrive toujours pas à accéder au foncier... Après 7 ans d'activité professionnelle déclarée. J'ai postulé au moins 5/6 fois. J'aimerais sécuriser des emplacements qui ne soient pas loin de mon local. En 2017, j'ai subi un empoisonnement aigu

volontaire de mes colonies de production. J'avais signé une promesse de vente et le propriétaire s'est retiré de la vente au bout de 2 mois, sous la pression d'un membre de sa famille. Je présume que ces deux choses-là étaient en lien... Est-ce qu'on a essayé de m'éliminer parce que j'étais une femme ? Parce que j'allais accéder à du foncier, ça c'est sûr...

Véronique

« Si quelqu'un du pays... »

Au début des années 1990, on cherchait des terres autour de Réotier, à Saint Clément... Déjà à l'époque c'était très compliqué. A Puy Sanières, il y avait eu une très grande déprise. Quand on est arrivés il y avait à peine 80 habitants, il y avait eu un exode massif. Autour d'Embrun ça se repeuplait beaucoup, très vite, mais la route avec les terres noires était assez dissuasive. Du côté des Puy ça ne se repeuplait pas. Le maire a dit : oui, on va vous trouver des terrains communaux pour vous installer.

Mon fils et sa compagne qui reprennent l'activité ont une pression foncière et immobilière bien plus forte. La propriétaire lui a déjà dit qu'elle se débrouillerait

pour que quelqu'un autour d'elle prenne un statut agricole de façon à ne pas reconduire le bail dans 9 ans... Le maire leur a refilé mes conventions de pâturage pour les brebis, en leur disant : si quelqu'un « du pays » (Thibault est né ici quand même !) demande des terres pour l'installation, on reverra les conventions. C'est tout de même précaire ! Moi j'ai toujours été locataire, mais je n'ai jamais senti la précarité.

Il y a une crispation sur le foncier. Je ne sais pas si c'est dû à l'état général de la société, à la flambée des prix fonciers dans nos vallées suite au covid.

Julie

« Même si c'est familial »

J'ai obtenu un bail avec la **grand-mère de mon compagnon**. Même si c'est familial, cela n'a pas été simple. Ce ne sont pas les mêmes pratiques agricoles. En tant que néorurale, au début elle n'a pas voulu me faire de bail. Il a fallu un long travail de fond pour qu'elle accepte. Elle passe toujours jeter un œil, mais du fait que ce se soit mis en route, elle est moins réticente. Elle voit que je sors mes quantités, qu'en deux années de démarrage comme cotisante solidaire je me suis quand même sorti

trois sous, que je mène mon truc. Peut-être qu'elle va désarmer un peu...

Les propriétaires ont souvent peur de faire un bail rural : ils ont l'impression de s'aliéner, de perdre leur terre. Ils espèrent tous que leurs terres agricoles vont passer en constructible. Ils ont tous l'impression que leur terre vaut de l'or ! Ça change un peu ces derniers temps parce que les PLU ont tendance à circonscrire l'urbanisme.

Estelle

« On a cherché pendant longtemps »

L'acquisition de foncier ? L'horreur. On a cherché pendant longtemps puis on a fait des concessions. Ici c'est petit, mon compagnon a dû renoncer pour le moment à son installation en arboriculture. Mais ça a été une opportunité incroyable : on a l'habitat juste à côté, c'est compliqué de trouver ça. Je me suis dit que, même si on commençait avec un petit terrain, cela nous permettrait d'acquérir des critères de priorité. Finalement il semble que ce ne

soit pas le cas. Le foncier ne bouge quasiment pas : il n'y a eu qu'un ou deux terrains proposés par la SAFER depuis 4 ans qu'on est là. Dont un qui n'était vraiment pas loin, mais je n'ai été attributaire.

C'est le voisin d'au-dessus qui élève des brebis, qui a beaucoup plus de terrain, qui l'a obtenu, alors qu'il n'avait pas forcément besoin de ça pour pérenniser son activité...

Juliette

Il y a beaucoup d'agriculteurs qui vont partir à la retraite dans les prochaines années. Si ça ne part pas à l'agrandissement, il y aura des installations.

Aline

Le foncier est sans doute plus cher que dans d'autres régions mais au niveau de la PAC on est plus aidés en tant que territoire de montagne.



Véronique

Quand je suis passée de Pinfol à ici, j'ai fait ce qu'on appelait un « 240 heures », la formation minimale pour obtenir la DJA. A Pinfol je m'étais installée sans aide du tout. Ici comme on construisait c'était bien mieux pour avoir des aides pour la trésorerie.

Julie

« Ce n'est pas inutile »

J'ai fait une petite série d'investissements pour tester l'activité mais là l'idée serait de passer un cran au-dessus en termes de surface et du coup de production maraîchère et d'arriver à replanter des arbres. Cela demande de l'investissement, de l'organisation et de la planification, donc une DJA - surtout en montagne- ce n'est pas inutile...

Quand il y a un PPP, les banques sont là à la sortie : elles savent qu'il y a une DJA à la clé, du coup un projet qui est construit. Je pense que ça les rassure. Quand on fait une DJA il faut faire un plan d'entreprise or les banques ont besoin d'indicateurs économiques pour savoir ce qui est prévu.

Quand on fait le chiffrage avec la chambre d'agriculture, on le fait avec un organisme qui vend des prestations, notamment la prestation « plan d'entreprise ». Et dans ce cas ils ne donnent pas les outils pour que tu restes maître de ta barque : on te donne un tableau que tu signes. On entend beaucoup de gens qui ont fait faire leur plan d'entreprise (PE) par la chambre dire qu'ils n'auraient jamais dû signer ce prévisionnel. Parce que ça ne correspond pas à ce qu'ils font, à ce qu'ils veulent faire. Faire son PE, c'est un gros travail de chiffrage, de compte mais

Aides... et contraintes

en même temps c'est arriver à faire entrer son projet dans leurs cases. Et pas l'inverse.

En dehors des aides, on peut essayer de trouver des financeurs. Pour défiscaliser, des grosses boites investissent dans des GAEC, des vignobles... Maintenant ils le font sur des petits élevages, des petites exploitations. On le voit dans le Var. Mais je pense que c'est encore pire que la DJA!

Être cotisant solidaire ce peut être un statut un peu tremplin qui permet de tester, de faire à petite échelle, avant de passer à l'étape du dessus. La MSA n'aime pas trop ça : les cotisations sont dérisoires...

Certains ne réfléchissent plus exploitation, ils sont chasseurs de primes ! C'est pervers. Avec les aides, c'est possible d'investir sur des choses qui ont du sens : il y a des financements qui permettent de faire éclore des choses vertueuses comme l'installation de photovoltaïque pour être autonome en énergie. Aujourd'hui la PAC c'est déconnecté. Ceux qui ont des grosses surfaces en touchent un paquet. Parfois ils n'ont pas de réflexion sur des alternatives, des investissements qui ont un sens agricole.



Aline

« Ils m'ont bien aidée »

Sur le montage de projet, j'ai été bien accompagnée par la chambre d'agriculture après la formation sur le parcours d'installation avec la DJA. Cela permet de monter son budget prévisionnel sur 4 ans, ce n'est pas rien. Ils m'ont bien aidée même si la filière chèvres angora, ils n'y connaissent pas grand-chose. J'ai apporté beaucoup de matière, mais c'était très bien : je trouve que chaque nouvel éleveur devrait maîtriser son projet prévisionnel, ses chiffres.

Estelle

« Je trouvais ça trop contraignant »

J'ai choisi de m'installer sans aide pour garder une certaine autonomie, une liberté de choix. On avait commencé un parcours : tu signes une sorte de contrat, tu t'engages sur un programme de 4 ans, mais dès qu'il y a des écarts, il faut faire des avenants, cela coûte des sous. Je trouvais ça trop contraignant. Je voulais garder une liberté dans mon activité. Maintenant que les choses sont en place et que je suis un peu plus sûre de moi, je commence à réfléchir à demander une DJA : je n'ai pas encore 40 ans. Cela me permettrait d'investir, notamment pour des panneaux solaires thermiques et un système d'aspersion.

Comment agir

en situation de contrôle ?

Avant le contrôle

Il est possible de se faire représenter ou de reporter le contrôle.

Pendant le contrôle

Vous avez le droit de demander au contrôleur, et éventuellement aux forces de l'ordre présentes, leur carte d'habilitation.

Vous pouvez demander à des personnes (syndicats par exemple) de vous accompagner.

Vous pouvez intervenir pendant le contrôle si vous n'êtes pas d'accord avec le contrôleur.

Après le contrôle

vous avez le droit de faire un recours pour contester les décisions.

Pour en savoir plus, se référer au guide de la Confédération Paysanne "Droits et Devoirs en Situation de Contrôle" disponible à : <https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=7491>

Chantal

« Moi je veux ma liberté »

J'ai toujours refusé les aides, tous les systèmes qui nous tiennent qui nous disent tu fais ci, tu fais ça. Moi je fais comme j'ai envie, comme je sens. J'ai fait ma formation en BPREA et je me suis rendu compte que je ne voulais pas des financements: avec les financements, on te tient, on t'attache, tu ne peux plus faire autre chose. Moi je veux ma liberté. Et ma liberté, je dirais que je ne l'ai pas perdue, c'est déjà ça ! Je suis libre de faire évoluer, c'est ça qui est chouette.

Gaëlle

Pour la partie plan de financement, il me semble que c'est bien de le faire soi-même. Pour avoir tes chiffres en tête.

Lila

« On avait un délai assez serré »

On a fait le plan d'entreprise avec la chambre d'agriculture. On pouvait le faire en autonomie mais on avait un délai assez serré et les démarches sont très longues à l'installation. Le faire avec la chambre c'était une garantie que ça passe du premier coup, que ce soit bien fait...

Juliette

Pour l'élevage, il paraît presque nécessaire de faire une DJA. Il y a de gros investissements qu'on ne peut pas porter tout.e seul.e... à moins de gagner au loto !

Le couple, la place de l'homme, la vie de famille

Julie

« Ce n'est pas un sujet »

Mon parcours de femme n'est pas compliqué parce que j'ai la chance de vivre avec quelqu'un avec qui ça n'est pas un sujet. Je dois dire que je l'utilise un petit peu quand il faut avoir à faire aux bons paysans d'à côté... Il les connaît. Il n'y a jamais de remarques déplacées à mon égard, mais on sent que c'est moyennement pris au sérieux...

Je m'épanouis beaucoup dans ce que je fais et comme c'est mon activité, je m'organise comme je le souhaite. Bien sûr, même quand tu n'as pas dormi de la nuit parce qu'il y a les dents ou autre, il faut quand même aller arroser... L'été dernier il faisait très chaud. Je me levais à 4h30 et je bossais de 5h à 8h. A 8h je revenais m'occuper des enfants, les faire petit-déjeuner, je passais une heure avec eux avant de lancer chacun sur sa journée. A 9h je repartais sur la préparation des paniers, la vente...

Puis j'ai un moment calme avec eux quand il fait chaud en début d'après-midi avant de repartir en fin d'après-midi, au moment où le papa peut prendre le relais parce que lui aussi a une activité très soutenue l'été. Pendant la période scolaire, on se relaie et il y a des moments où ils sont avec nous. Ma fille c'est les semences : elle récolte les semis de fleurs, elle sème les fleurs. Mon fils c'est plutôt la taille : il fait de la tronçonneuse, il aime ça ! L'équilibre se trouve et c'est une belle qualité de vie pour eux.

C'est peut-être plus l'installation aidée qui me met la pression par rapport aux enfants. Parce que cela met des impératifs et cela fixe des choses qu'on a mis dans des petites cases... L'appréhension est là : je ne veux pas que mes enfants passent après. Je pense que c'est gérable mais cela me fait réfléchir parce que je n'ai pas envie de les mettre de côté.

Véronique

C'est vrai que c'est moi qui suis cheffe d'exploitation, c'est moi qui ai décidé d'être chevrrière. Sans Jean-Noël je ne sais pas ce que

j'aurais fait. Je n'aurais pas pu en termes de construction. Il a tout construit, il a agrandi au fur et à mesure, il a entretenu.

Le congé de maternité

Dans les congés parentaux, il y a le congé maternité, mais également le congé paternité et le congé adoption. Le congé paternité est de 25 jours. Il est porté à 32 jours en cas de naissances multiples.

Le congé maternité, pour qui ?

Les cheffes d'exploitation, les associées - exploitantes, les aides familiales, les conjointes collaboratrices, les associées d'exploitant.e.s, les salarié.e.s. **A savoir** : Les cheffes d'exploitation déclarent le nombre d'heures qu'elles effectuent. Si elles déclarent 50 heures par semaine, elles ont droit à 50 heures de remplacement, assurées par deux salarié.e.s.

Comment s'y prendre ?

Être affiliée depuis 10 mois à l'Assurance Maladie des Exploitant.e.s Agricoles (AMEXA). Demander à la MSA 30 jours minimum avant la date d'arrêt de travail. S'arrêter 8 semaines au moins et 16 semaines maximum pour un premier enfant.

Pour quelle durée ?

La durée légale du Congé Maternité varie entre 16 et 46 semaines selon le nombre d'enfants.

Pour les agricultrices, quelles indemnités sont prévues ?

- Une allocation de remplacement équivalente au coût du remplacement,
- L'agricultrice peut passer par le Service de Remplacement auquel cas, la MSA verse directement l'indemnité au Service de Remplacement qui se charge d'assurer le remplacement,
- Elle peut également embaucher elle-même son ou sa remplaçante auquel cas, la MSA rembourse directement le coût du remplacement,
- Depuis janvier 2019, l'agricultrice peut demander une indemnité journalière si elle ne souhaite pas de remplacement.

Pour les salariées, quelles indemnités sont prévues ?

Des indemnités journalières calculées à partir des salaires perçus au cours des 3 derniers mois. Le montant minimum est de 9,66 euros par jour, le montant maximum de 89,03 euros par jour.

Et pour les papas ?

Le congé paternité est de 25 jours. Il est porté à 32 jours en cas de naissances multiples.

La prise de ce congé paternité permettra aux agriculteurs de bénéficier d'une allocation de remplacement et de faire appel à un service de remplacement pour avoir un.e salarié.e pendant la durée de leur congé.

La totalité du coût de remplacement est prise en charge par la MSA.

Ce congé peut être fractionné mais le papa devra prendre obligatoirement une période de 7 jours à la naissance de l'enfant (la référence sera la date présumée).

Le reste du congé (18 jours ou 25 jours si naissance multiple) pourra être pris immédiatement à la suite des 7 jours obligatoires ou de manière fractionnée, en deux périodes d'une durée minimale de 5 jours chacune, dans les six mois suivant la naissance.

A savoir : le Service de Remplacement peut prendre en charge toutes les démarches administratives concernant le congé maternité, paternité et adoption. La prise en charge financière du remplaçant.e est totale depuis 2019.

Contact : Service de Remplacement des Hautes-Alpes
au 04 92 52 53 24.

Juliette

« C'est aussi un avantage »

Être dans la même famille, parfois c'est dur, mais c'est aussi un avantage... Par exemple quand je pars le week-end, je peux laisser mes brebis, je sais que le boulot va être fait. Parfois j'aimerais que les choses ne soient pas faites et, quand je reviens elles sont faites, alors que

je voulais les faire moi-même... A l'inverse, l'été quand je travaille sur la ferme de ma mère, je ne compte pas mes heures comme je le ferais si j'étais sur une exploitation autre. C'est comme si je travaillais pour moi.

Estelle

« Elle vient avec nous, elle sème »

La première année j'ai embauché une copine 2 ou 3 jours par semaine parce que je ne pouvais pas être régulière avec mon bébé. En revanche, ce n'était pas trop compliqué d'aller faire les marchés avec elle, j'en ai fait un peu pour soulager mon compagnon. La deuxième année c'était plus compliqué mais elle avait un peu moins besoin de moi. Ses besoins changent, du coup ma façon de faire change aussi. Elle vient avec nous, elle sème. Tous les soirs, on va couvrir, elle aime bien mettre les couvertures sur les plants : « bonne nuit ». Je l'intègre depuis le début. C'est un choix. Moi je n'aurais pas voulu faire d'enfants si je n'avais pas pu partager ces choses-là avec eux. Après ce n'est pas toujours hyper facile.

Aline

« J'ai vraiment expliqué »

La vie de famille se passe bien. Je dois dire que mon mari assure pleinement les tâches ménagères, on est vraiment à deux là-dessus. C'est sûr qu'il y a les week-ends, l'élevage c'est tous les jours... Quand je me suis lancée dans le projet, on s'est posés avec mon mari et mes enfants. J'ai vraiment expliqué la réalité de ce que ça allait être. Tout le monde était ok.

Gaëlle

Je n'ai pas d'enfants, je n'ai pas encore cette dimension de famille à gérer pour le moment, ça facilite les choses.

Marion

« Ça demande du temps »

Mon compagnon ne participe pas du tout à mon activité, à part me donner un petit coup de main quand il faut déplacer des ruches. J'ai tout fait toute seule. Au début j'aurais voulu qu'il m'aide, pour prendre des décisions parfois parce qu'au départ on manque de confiance. Finalement, je suis contente qu'il ne m'ait jamais aidée parce que je suis totalement libre, je suis indépendante. Mon activité ne dépend que de moi. C'est vrai que c'est confortable d'avoir de l'aide familiale gratuite mais si je veux transmettre mon activité, il n'y a pas un volume horaire caché qui fausse la donne. Je sais que mon activité, je peux la faire toute seule. Économiquement, le revenu n'est que le fruit de mon travail.

Je souhaite ne pas travailler le samedi et le dimanche, le week-end ma présence est importante. En hiver je ne travaille pas non plus le mercredi. Ça m'apprend à m'organiser, à anticiper. J'essaie de les garder les vacances de Toussaint Noël et février. L'été je ne les vois pas. J'ai besoin d'être là, de les accompagner. Quand tu t'installes et que tu as déjà une vie de famille, ça réduit les possibles... L'équilibre se recompose tout le temps. Ça demande du temps, il ne faut pas être impatient.



Activités diversifiées, agro-écologie : participer au changement de modèle du monde agricole

30

Chantal

« J'y trouve du plaisir »

Même si je suis à plus petite échelle, j'y trouve du plaisir et je suis bien. Là j'ai fait des semis : on donne la vie et ça n'a pas de prix ! Je fonctionne à tous les niveaux comme si j'étais en bio mais le label bio, je ne veux pas y aller. J'ai failli y aller il y a deux ans avec Agribio auquel je suis adhérente. J'ai fait marche arrière, ce n'est pas possible : tu ne vas pas t'obliger à faire des contrôles sur des choses que tu fais déjà... J'achète pour 1000 euros de graines bio. Si j'étais en conventionnel, j'en aurais pour la moitié. Je ne vais pas m'amuser à aller mettre des produits chimiques dessus ! C'est ce que je dis aux gens.

Estelle

« Je fais des boutures »

J'ai fait le choix d'une activité qui s'accorde avec mon métier de bergère. Pour les plants, la saison s'étale de février à mi-juin. Je boucle ma saison en pépinière et je pars garder mes troupeaux. D'août à mi-octobre je fais des boutures. Jusqu'à mi-octobre il ne gèle pas dans la serre, du coup ça a le temps de raciner. Ensuite je les hiverne, donc il y a toujours une présence en hiver, mais ce n'est pas intense, c'est du temps que je consacre à d'autres projets, familiaux ou personnels.

Estelle

« J'ai fait plein de choix »

J'ai fait plein de choix pour cette activité qui ne sont pas anodins. Je ne chauffe pas ma serre : elle est bioclimatique. Toutes mes germinations je les fais sur du fumier de cheval que je fais chauffer. Du coup je n'ai pas de moyen de chauffage qui dépende d'énergies fossiles. Je ne travaille qu'avec des semences reproductibles ; je fais travailler les petits semenciers. Je suis en bio, il y a plein de produits qui sont autorisés en bio. Ma démarche va un peu au-delà de ce label. Ces choix sont d'abord guidés par une éthique

de vie globale et par un aspect financier. Je n'ai pas eu d'aide à l'installation et donc pas de sous à investir dans l'équipement. Au final, je pense que j'ai des choses à améliorer, mais la sobriété énergétique, c'est une évidence aujourd'hui. D'ici quelques années, j'aimerais passer au solaire thermique : faire circuler de l'eau chaude avec des panneaux solaires pour faire mes germinations et plus me charrier du fumier. En attendant j'ai vraiment très peu de charges.

Julie

« Plusieurs ateliers »

Les projets diversifiés comme le mien avec plusieurs ateliers permettent à des petites exploitations d'arriver à des résultats économiques qui ne sont pas négligeables. Je pense que ça a de l'avenir même si c'est encore pris à la rigolade dans le monde dans lequel on est parce qu'on est encore sur des grosses exploitations et un modèle agro-industriel qu'on va avoir du mal à démanteler.

Juliette

Avoir un boulot de bureau, c'est trop bien ! Ça casse le rythme, ça oblige à voir du monde à l'extérieur, à avoir un autre rythme l'hiver. Là je compte mes heures, comme quoi je sais le faire!

Brigitte

Le bio c'était primordial dès le départ.

Gaëlle

« Notre credo, c'est la biodiversité »

On est en bio et on a une attention toute particulière au sol. L'un de nous est hyper intéressé par le maraichage sur sol vivant. On essaie de se former sur les engrais verts : qu'est-ce que ça apporte ? Qu'est-ce qu'on fait comme mélange ? Et de passer un minimum le tracteur. Labourer, c'est ponctuel, c'est vraiment le joker si on est débordé par une herbe... Notre credo, c'est la biodiversité : on a tout de suite parlé de haie, d'enrichir, d'apporter des variétés, de mettre des arbres. Quand on désherbe, de ne pas forcément tout enlever, mais sélectionner ce qu'on veut, ce

qu'on ne veut pas. Je souhaite qu'on sème des fleurs tous les ans, en priorité dans les serres parce que je ne veux pas d'un endroit aseptisé. L'idée c'est de faire des abris à insectes : qu'on ait déjà les coccinelles sur place. Il faut arriver à avoir toujours un abri pour elles... Il y a un endroit où il y a pas mal d'eau ; l'idée ce serait de faire une petite mare. On évacue de l'eau quand on lave. On pourrait imaginer un système pour filtrer de manière à ce que la terre reste à un endroit et que l'eau finisse dans la mare.



L'entraide agricole

L'article L325-1 du code rural définit l'entraide comme une action « réalisée entre agriculteurs par des échanges de services en travail et en moyens d'exploitation ».

On entend aussi par agriculteur.rice :

- l'agriculteur.rice retraité.e qui a conservé une superficie de subsistance
- l'agriculteur.rice pluriactif.ve.

L'entraide repose sur :

- du travail (participation personnelle du prestataire aux labours, traitements, récoltes etc.)
- des moyens d'exploitation consistant à une mise à disposition de matériel.

L'entraide est un accord tacite, il n'y a aucune obligation de contrat écrit. Certain.e.s agriculteur.rice.s ont mis en place des

“banques de travail” afin de formaliser cet accord et créer les conditions d'une véritable réciprocité dans l'entraide.

C'est le cas au sein du Groupe Femmes & Agroécologie. Concrètement, chacune des membres indique sur un tableau commun les aides reçues et les aides données au cours de l'année.

L'entraide a aussi des apports connexes que soulèvent bon nombre de paysan.ne.s:

- mutualiser les matériels et ainsi éviter des investissements économiques inutiles
- partager des connaissances
- rompre l'isolement.

Entraide, mutualisation, réseau : la question du collectif

Véronique

« L'appui collectif est important »

L'élevage laitier, c'est une charge de travail phénoménale ; 8 heures par jour a minima, 7 jour / 7. On a fait des études, il y a des périodes - mises bas, début de la commercialisation, plus la compta - où tu as 20 heures de travail par jour. Ne vous installez pas seule, ce n'est pas possible. Et puis il y a la charge mentale : satisfaire tes clients, voir tes animaux en état, les fromages que tu rates...

Je continue à dire que le collectif est essentiel pour les paysans et les paysannes. Ce sont des

boulots solitaires, je trouve que l'appui collectif est important. Les installations collectives sont un mouvement actuel. Les fermes à reprendre sont tellement grosses que tu ne peux pas faire tout seul, investir tout seul... Et puis il y a une autre appréhension du travail dans les générations qui arrivent : on ne va plus bosser 7 jour/7. Et c'est très bien. Avec toutes les difficultés du collectif et les réalités économiques : il faut sortir un salaire pour tout le monde...

Brigitte

« C'est être libre »

Je travaille toute seule. Déjà que je ne gagne pas beaucoup... C'est un choix : il n'est pas facile de travailler à plusieurs. Travailler seule c'est être libre, de ses horaires, de ses manières de travailler. Dès qu'on est avec quelqu'un on commence à avoir des contraintes.

Aline

« C'est comme une grande famille »

La coopérative, c'est comme une grande famille. Elle est gérée par nous, éleveurs. Je me suis vraiment sentie accueillie les bras ouverts ! Un questionnement, un doute, on prend le téléphone, on appelle un collègue éleveur angora, on a des conseils. C'est vraiment très chouette. Le réseau : hyper important !

Julie

« Il y a deux entités »

L'été mon compagnon propose un poste à temps partiel l'après-midi sur le camping attendant à l'exploitation. Moi je proposerai un complément le matin. Je planifie de commencer sur 3 mois pour arriver sur 5 mois sur l'année, donc une saison conséquente. On sait qu'on arrivera plus facilement à trouver quelqu'un qui reviendra d'année en année, qui connaisse la structure. Il y a deux entités mais physiquement c'est le même lieu, ça permet de travailler sur tous les aspects de ce lieu-là, je pense que c'est intéressant... On voit qu'une activité touristique et une activité agricole peuvent cohabiter.

Gaëlle

« S'organiser en collectif »

Agribio05 a monté un projet de formation « s'organiser en collectif ». On a fait une première session et on s'est dit qu'on avait surtout besoin d'échanger sur nos techniques : comment les autres font chez eux. La prochaine fois, on amène nos cahiers, nos calendriers. Chacun va décrire ses techniques. L'idée serait qu'on puisse continuer à évoluer ensemble. Même en cas de difficulté dans le collectif, que ça puisse être un endroit où on puisse en discuter avec d'autres. La répartition des tâches n'est pas figée dans un premier temps. Je trouve bien qu'on ne se soit pas mis d'obligation au début. Pendant la première année, c'était important de voir qui a envie de faire quoi. Pour que ce soit respecté. On n'a

pas voulu s'imposer d'horaires. Naturellement : quel est ton rythme ? Qu'est-ce que tu as envie de vivre ? Mais on va commencer à définir les missions de chacun : qui gère quoi ? Qui a une forme d'ascendant sur les autres sur tel sujet ? Ces questions restent à formaliser. On fait des réunions toutes les semaines, j'y tiens même si ce n'est pas toujours évident de s'y astreindre... Le collectif a conscience que c'est le volet humain qui peut tout faire partir en éclats. On a budgétisé un médiateur annuellement. On s'est découverts incroyablement complémentaires : on a l'ingénieur, Antoine, le paysan, Jérémie, et moi « Joe les bons tuyaux ».

Lila

« On s'est formé en gouvernance partagée »

L'élevage c'est tous les jours, c'est pour ça qu'on s'installe en collectif. On s'octroie une journée où on peut faire autre chose, décrocher complètement. On fait une réunion d'organisation tous les lundis après-midi, pour déterminer comment va s'organiser la semaine. Ça change tout le temps ; les activités évoluent avec la saison. Il n'y a pas deux semaines qui se ressemblent vraiment donc on est un peu obligés de faire ça. Dans l'opérationnel c'est nécessaire. On se répartit les tâches ; on se donne les informations. Toutes nos réunions commencent par un « comment ça va ? ». On arrive, on atterrit, on comprend mieux dans quel état d'esprit est l'autre en ce moment. Avoir un espace d'écoute, ça fait vraiment du bien. Ce sont des petits outils

assez simples en fait mais si on ne les fait pas, ça peut vite avoir de gros impacts. Le collectif, c'est sans doute le facteur le plus dangereux dans l'installation même s'il y a plein d'autres choses qui ne sont pas si simples. On s'est formés en gouvernance partagée ensemble. Je pense que c'est très important d'avoir une culture commune : il faut que ce soit porté collectivement. Je pense que ça vaut vraiment le coup de mettre les moyens. Ce n'est pas inné et on n'a pas appris. Il faut être prêt à réapprendre, à se remettre en question. Un collectif, c'est vivant, c'est tout le temps en mouvement et donc ça a toujours besoin d'être questionné et rediscuté. Ce n'est pas figé.



Le Groupement d'Employeurs Agricoles

Claire a eu un salarié via un groupement d'employeurs agricole. Une dizaine d'éleveurs l'ont embauché.

Je connaissais pas.

C'est super chouette humainement ! »»

Association loi 1901 réunissant plusieurs agriculteurs qui s'organisent pour embaucher collectivement un salarié. Ce dispositif vise à encourager l'emploi agricole et faciliter le salariat pour de petites exploitations.

Chaque membre paie une cotisation à l'association en échange d'une prise en charge totale des démarches administratives. Le contrat de travail est ainsi signé entre le groupement et le ou la salarié.e.

Il existe trois formes de groupement en fonction des besoins :

- Le Groupement d'Employeurs Agricole et Rural traditionnel qui répond à un besoin permanent de travail salarié, à temps partiel ou sur une partie de l'année
- Le Groupement d'Employeurs Départemental Agricole et Rural qui répond à un besoin de travail salarié pour la réalisation de travaux réguliers sur l'année mais d'un faible volume, ne permettant pas de justifier un emploi permanent
- Le Groupement d'Employeurs à vocation de service de remplacement met des remplaçant.e.s à la disposition des exploitant.e.s agricoles en cas d'empêchement temporaire. met des remplaçant.e.s à la disposition des exploitant.e.s agricoles en cas d'empêchement temporaire.

Pour en savoir plus, contacter "Queyr'Agri", groupement d'employeurs agricole à Château Ville-Vieille

Aide au Répit

(service d'action sanitaire et sociale de la MSA)

La MSA offre la possibilité de se faire remplacer dans des cas d'épuisement professionnel. L'aide au répit s'adresse aux agriculteur.rice.s et aux salarié.e.s.

Pour les chef.fe.s d'exploitation, l'intervention du Service de Remplacement est financée durant 7 à 14 jours avec un renouvellement possible. Il est également possible d'employer directement un.e salarié.e.

La MSA propose plus largement un ensemble d'aides pour faire face aux difficultés des agriculteur.rice.s. Se reporter à Pass'Agri pour plus d'informations :

<https://www.msa.fr/lfy/pass-agri>

Dès le début de votre projet, vous pouvez contacter le Point Accueil Installation (PAI) à la Chambre d'Agriculture pour connaître les démarches et les différent.e.s interlocuteur.rice.s lié.e.s à l'installation.

L'ADEAR 05 (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et Agribio 05 proposent également un accompagnement.

Aline

« Cela donne de la force »

Dans le groupe FAM voir d'autres femmes évoluer dans le même monde, cela donne de la force, des expériences, des exemples. « Moi physiquement je ne peux pas faire telle chose mais j'utilise une autre stratégie. Ah tu fais comme ça ? » Les chantiers d'entraide, c'est trop bien : un réseau en plus. Les formations aussi.

A propos du GIEE

Julie

« Tu peux échanger »

Le GIEE, c'est l'écoute, pas le jugement. C'est quelque chose auquel tu es confronté quand tu arrives dans le milieu agricole : tu sens qu'on met des casquettes. Dans le GIEE tu sais que tu vas trouver des gens avec qui tu peux échanger, avec qui tu fais des choses différentes, où tu n'as pas ce poids, qui fige tout le monde.

Estelle

« Une grosse action solidaire »

Ma fille est née en même temps que les plants ! Les filles du groupe FAM sont venues à 10 peut-être même plus, pour m'aider à rempoter tout un tas de boutures d'hiver qui commençait à s'abîmer. J'avais mon bébé dans le porte bébé, on a sorti les tables. C'était une grosse action solidaire, c'était vraiment chouette pour le moral.

Brigitte

« Une convivialité différente »

Dans le groupe FAM il y a une diversité qui permet de s'intégrer, de voir les pratiques, les différentes réponses apportées. Pour celles qui, comme moi, se sont installées sans trop planifier, cela permet de profiter des outils. Et peut-être que, pour celles qui se sont installés en suivant un parcours « classique » cela peut permettre de se « déformer » un peu aussi... Le côté entraide est très important, le côté convivial est sympa aussi, une convivialité différente de celle qu'on a avec les copains...



Lila

« Faire ensemble »

Ce qui me plaît : le « faire ensemble » et le réseau. On s'installe hors cadre familial, ce n'est pas notre région. Or l'agriculture fonctionne sur du réseau. C'est précieux : on peut avoir les infos, une mise en commun. Ou juste l'énergie de partager, de faire groupe plus largement.

Sentir la force de ces femmes qui font de l'agriculture et de se dire « je fais partie de ce groupe », ça fait du bien, c'est fort. Et puis tous les sujets m'intéressent en agriculture et il y a une vraie diversité dans le groupe.

37

Gaëlle

« C'est une petite bulle »

Je trouve ça super qu'on se retrouve, qu'on échange, qu'il y ait des moments où on n'est qu'entre nous. Ça permet de se confier, c'est une petite bulle. La question du genre me pose un peu question, mais pour moi, le sujet principal c'est « favoriser l'agro-écologie de montagne ».

Marion

« J'ai fait des formations »

On est toutes dans la même catégorie sociale, on traverse les mêmes aventures, ça rapproche. J'ai fait des formations qui m'ont été utiles, par exemple les prairies fleuries et une formation sur la compta, des aspects inévitables du métier ! J'aimerais bien faire un chantier participatif, mais en apiculture c'est moins évident.

Chantal

On passe de bons moments dans ce groupe !

Contact GIEE FAM :

groupefam05@gmail.com / 07.52.08.59.15